



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES ORGANISATEURS ET DIRECTEURS D'ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) DE L'ORNE 2025**

27 mai 2025 – Saint-Germain-du-Corbeis

# Introduction

Mickaël BRUNO  
Chef du SDJES de l'Orne

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

## Matinée (9h15-12h30)

### Actualités institutionnelles, partenariales et réglementaires

I- Actualités : appel à projets SDJES 2025, Rézorne, charte départementale EEDD

Arthur LEPELLETIER, DSDEN-SDJES

II- Enjeux réglementaires, contrôle d'honorabilité

Mickaël BRUNO, DSDEN-SDJES

III- Actualités dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle

Véronique THIEBLEMONT, rectorat-DRAJES

IV- Sécurisation des déplacements en ACM

Sophie MADEC, cheffe du bureau sécurité routière-Préfecture

V- Analyse des projets pédagogiques : points de fragilité et pistes d'amélioration

Pierre LEMAITRE, Mickaël BRUNO, Arthur LEPELLETIER, DSDEN-SDJES

## Repas (12h30 - 14h00)

## Après-midi (14h00-16h00)

### Ateliers thématiques (au choix)

#### ***1- Nouveau directeur : bien l'accueillir, bien s'intégrer***

Atelier animé par Véronique THIEBLEMONT, DRAJES

#### ***2- Penser, préparer et évaluer son activité accessoire (mini-camp)***

Atelier animé par Pierre LEMAITRE, SDJES

#### ***3- Sécurité des déplacements : mise en situation et analyse***

Atelier animé par l'équipe du bureau sécurité routière, préfecture

#### ***4- Du choix à la décision : permettre à l'enfant d'exercer sa citoyenneté en ACM***

Atelier animé par Julie FRASLIN, SDJES

# I- Actualités :

**Appel à projets SDJES 2025**  
**Rézorne**  
**Charte départementale EEDD**

# Appel à projets SDJES 61

## « Jeunesse, engagement, continuité et qualité éducative » - 2<sup>e</sup> année

<https://www.ac-normandie.fr/appele-a-projets-jeunesse-engagement-continuite-et-qualite-educative-128823>

Thématique	Date limite 1 <sup>ère</sup> phase	Projets soutenu/reçu	Remarques
<b>1. Expérimentations pédagogiques en accueils collectifs de mineurs (ACM), projets innovants et/ou structurants</b>	28 mars 2025	4/5	Porteur du 5 <sup>e</sup> projet va être rencontré
<b>2. Formations et sensibilisations en direction des acteurs du loisir éducatif, acteurs des ACM en particulier</b>	28 février 2025	3/3	6 acteurs de formation en tout dans le cadre du Rézorne en 2025 (3 CPO)
<b>3. Accompagnement au développement de projets éducatifs de territoire (PEDT) et plans mercredis (PM)</b>	18 avril 2025	2/3	2 projets locaux dont 1 en suspend, 1 projet départemental
<b>4. Soutien aux démarches d'accès aux droits et à l'information des jeunes (IJ), soutien au réseau IJ de l'Orne et au déploiement de la boussole des jeunes</b>	30 mai 2025	0/1	1 autre projet en construction par le réseau IJ
<b>5. Soutien aux initiatives de jeunes (avec CD, CAF et MSA)</b>	28 mars 2025 (+ 26 sept.2025)	11/19	Soutenance orale (7) Recentrage sur les critères prioritaires de l'AAP
<b>6. Développement territorial du service civique</b>	30 juin 2025	x/x	En cours
<b>+ Colos apprenantes 2025</b> <a href="https://www.ac-normandie.fr/colos-apprenantes-dans-departement-de-l-orne-appel-a-projets-et-procedures-2025-127805">https://www.ac-normandie.fr/colos-apprenantes-dans-departement-de-l-orne-appel-a-projets-et-procedures-2025-127805</a>	30 mai 2025	x/x	En cours

# Actualités Rézorne, évènements et formations

*Nb : Réinstallation du comité technique Rézorne le 31 mars 2025*

## Approche « publics »

- Réseau des animateurs jeunesse de l'Orne RAJO (20/06, 02/10 et 27/11/25) et Festi ados (15 au 18/07/25)
- Accueil des 2-5 ans, suite (24/06 puis 23/09/25)
- Démarches inclusives des enfants à besoins spécifiques (30/09, 13/11, 16/12/25)

## Approche « supports d'animation »

- Conception d'un Escape Game (12/06/2025)
- Créer et animer un espace e-sport (07/10 et 18/11/2025)

## Thématique « Pratiques artistiques et culturelles »

- Formation été créatif (26/05/25) et Festival des arts et des histoires (31/07 + prépa 10/06/2025)
- Découverte et promotion des cultures urbaines (14/10 et 09/12/25)

## Thématique « Démarches d'éducation à l'environnement et au développement durable »

- Visio autour de la charte et de la mobilisation des animateurs saisonniers (20/06/25)
- Formation développement durable en ACM (16/09/2025)

## En construction / en réflexion

- sensibilisations/formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS)
- Propositions « méthodo de projet » : PEDT, PE et PP ACM (04/11 et 04/12/2025)



UFCV



# Actualités Rézorne, diffusion de la charte EEDD en ACM



ACADÉMIE DE NORMANDIE  
Membres des services départementaux de l'Orne  
CPIE collines normandes  
Pour la CPIE:  
Valérie Daumail  
Tél : 02 38 62 34 69  
Mail : v.daumail@cpie61.fr



Alençon, le 25 FEV. 2025

Pour la DSDEN:  
Arthur Lepelletier  
Tél : 02 38 32 50 24  
Mail : arthur.lepelletier@ac-normandie.fr

Mesdames et Messieurs les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs de l'Orne

Objet : Charte « Faire entrer son ACM dans une démarche de développement durable »

Mesdames et Messieurs les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs de l'Orne,

nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint la charte départementale 61 intitulée : « Faire entrer son ACM dans une démarche de développement durable ».

Cette charte est le fruit d'un travail partenarial soutenu par le service départemental à la jeunesse et à l'engagement et aux sports (SDJES) de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Orne, coordonné par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) collines normandes, et ayant impliqué dès sa conception une dizaine de représentants de structures organisatrices d'accueils de loisirs et de séjours de vacances de mineurs implantés dans le département.

Alors que l'éducation à l'environnement et au développement durable constitue un enjeu majeur sur l'ensemble des temps de vie des enfants et des jeunes, elle se veut être un outil souple mis à disposition des accueils collectifs de mineurs (ACM) ornaïs, visant à les accompagner dans l'émergence ou la consolidation d'actions sur ces sujets. Elle s'adresse tout à la fois aux accueils de loisirs, accueils de jeunes, séjours de vacances ou accueils de scoutisme (déjà très engagés sur ces thématiques et à ceux qui ne le sont encore pas du tout. Elle a également pour ambition de fédérer les équipes pédagogiques, les représentants des organisateurs et les partenaires des différents accueils autour d'enjeux communs.

La formalisation de l'engagement s'effectue prioritairement sur la page dédiée du site de ressources [www.rezorne.org](http://www.rezorne.org) : <https://rezorne.org/faire-entrer-son-acm-dans-une-demarche-de-developpement-durable-charte-departementale-61/>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Valérie Daumail pour le CPIE et Arthur Lepelletier pour le SDJES de la DSDEN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

La présidente du CPIE collines normandes

Le directeur académique

Marie-Françoise FROUËL

Jean-Luc LEONARD



## Adhésion charte départementale 61 année 2025

Pour chaque thème, les actions de la charte permettent un engagement à différents niveaux : du plus facile (activités proposées aux public de l'ACM) aux plus complexes à mettre en œuvre (démarche multi partenariales, investissements financiers et/ou techniques). Chaque ACM est libre de s'engager au niveau qu'il souhaite sur chacun des thèmes dans l'idée d'une démarche de progression au fil des années (progression par petits pas).

1. NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques
2. NIVEAU 2 Fonctionnement du centre
3. NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Vous pouvez choisir de cocher la case correspondant au niveau d'engagement souhaité sur un ou plusieurs thèmes (au minimum, un thème avec une case de niveau 1). Les actions proposées ne sont que des exemples et vous pouvez en développer d'autres.

Vos données personnelles (Nom, Prénom, e-mail) sont collectées. Elles seront accessibles uniquement aux membres du réseau des ACM Ornaïs en démarche DD et ne pourront pas être utilisées dans un autre cadre.

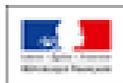
Vous pouvez demander la suppression de ces données par simple mail à [v.daumail@cpie61.fr](mailto:v.daumail@cpie61.fr)

<https://rezorne.org/devenez-signataire-de-la-charte-developpement-durable-en-acm/>

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpDAsu\\_n6swaEbTyRUwR6grhjVohjOgqX6Ktut4NZi5HRysWw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpDAsu_n6swaEbTyRUwR6grhjVohjOgqX6Ktut4NZi5HRysWw/viewform)

# Questions et échanges – 1/5

# II- Enjeux réglementaires et contrôle d'honorabilité



## DECLARATION D'EVENEMENT GRAVE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

En application de l'article R227-11 du Code de l'enfant, de la famille et des personnes handicapées

À compléter par le **Directeur de l'accueil** et à envoyer sous pli scellé au **SDJES** du département de lieu de l'accueil. **Éventuellement** à une autorité ou autorités d'origine d'accusés et à l'Institut de la Santé.

Renseignements sur l'établissement																
<input type="checkbox"/> Mise en place de la sécurité (garde ou service de maintien) <input type="checkbox"/> Sécurité de proximité <input type="checkbox"/> Intervention des forces de l'ordre ou de sécurité <input type="checkbox"/> Visites médicales	<input type="checkbox"/> Transport personnes en de longue durée <input type="checkbox"/> Manipulation de personnes jeunes <input type="checkbox"/> Déjà															
Date et heure de l'événement : _____ Lieu : _____																
Causes de l'événement : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accident physique en/aux activités</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Erreur</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accident lié/aux auxiliaires</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Travail de routine</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Travailleur/Déplacé(e)</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Travail de chantier</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Travail libre</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table> Autre : .....		<input type="checkbox"/> Accident physique en/aux activités	<input type="checkbox"/> Erreur	<input type="checkbox"/> Accident lié/aux auxiliaires	<input type="checkbox"/> Travail de routine	<input type="checkbox"/> Travailleur/Déplacé(e)	<input type="checkbox"/> Travail de chantier	<input type="checkbox"/> Travail libre	<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/> Accident physique en/aux activités	<input type="checkbox"/> Erreur															
<input type="checkbox"/> Accident lié/aux auxiliaires	<input type="checkbox"/> Travail de routine															
<input type="checkbox"/> Travailleur/Déplacé(e)	<input type="checkbox"/> Travail de chantier															
<input type="checkbox"/> Travail libre	<input type="checkbox"/>															
Décision d'un aménagement ou maintien des lieux : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Oui</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> en maintien provisoire de l'accueil</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Non</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> aménagement provisoire</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/></td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> en transfert (y compris dans le cadre de garde)</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/></td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> exceptionnellement sans surveillance</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> en maintien provisoire de l'accueil	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> aménagement provisoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> en transfert (y compris dans le cadre de garde)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> exceptionnellement sans surveillance							
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> en maintien provisoire de l'accueil															
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> aménagement provisoire															
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> en transfert (y compris dans le cadre de garde)															
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> exceptionnellement sans surveillance															
Analyse de l'événement																
Déroulé des événements : Raconter, et si possible, l'accueil des personnes impliquées au dossier (les noms, nationalités, nationalités, numéro de passe, identité, ainsi que les éventuels autres faits par l'établissement).																
En cas d'intervention des forces de l'ordre : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">Nom de service : _____</td> <td style="border: none;">Téléphone : _____</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Un <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> avait-il déjà ?</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Y avait-il déjà de plusieurs ?</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Prénoms : _____</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>		Nom de service : _____	Téléphone : _____	Un <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> avait-il déjà ?	<input type="checkbox"/> Non	Y avait-il déjà de plusieurs ?	<input type="checkbox"/> Non	Prénoms : _____								
Nom de service : _____	Téléphone : _____															
Un <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> avait-il déjà ?	<input type="checkbox"/> Non															
Y avait-il déjà de plusieurs ?	<input type="checkbox"/> Non															
Prénoms : _____																
En cas d'intervention des services de secours : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">Nom de service : _____</td> <td style="border: none;">Téléphone : _____</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>		Nom de service : _____	Téléphone : _____													
Nom de service : _____	Téléphone : _____															
Appellés ou consultés (autres) : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Oui</td> <td style="border: none;">à _____</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Nom de service : _____</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Personne contactée (Nom (si une identité) : _____</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Nom : _____</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Téléphone : _____</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Oui	à _____	<input type="checkbox"/> Non	Nom de service : _____			Personne contactée (Nom (si une identité) : _____			Nom : _____			Téléphone : _____		
<input type="checkbox"/> Oui	à _____	<input type="checkbox"/> Non														
Nom de service : _____																
Personne contactée (Nom (si une identité) : _____																
Nom : _____																
Téléphone : _____																

Renseignements administratifs											
Le Directeur de l'accueil											
Nom : _____ Date de naissance : _____ Téléphone au poste : _____ <input type="checkbox"/> Mobile <input type="checkbox"/> SATI <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Portable Adresse : _____ Numéro de résidence : _____	_____ _____ _____ _____ _____										
Personne(s) chargée(s) de l'accueil (si Directeur de l'accueil)											
Nom : _____ Téléphone : _____ Adresse : _____	_____ _____ _____										
L'établissement											
Nom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Coordonnées : _____	_____ _____ _____										
L'accusé											
Nom et prénom : _____ Adresse du lieu d'implémentation : _____ Date de naissance et de lieu : _____ Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Type d'accusé : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Sujets de routine</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accusé de routine</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accusé de routine</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accusé de routine</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Sujets de routine dans une famille</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Accusé de routine</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Sujets mineurs</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Non identifié</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> Sujets spécifiques (y compris <input type="checkbox"/>)</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Sujets de routine	<input type="checkbox"/> Accusé de routine	<input type="checkbox"/> Accusé de routine	<input type="checkbox"/> Accusé de routine	<input type="checkbox"/> Sujets de routine dans une famille	<input type="checkbox"/> Accusé de routine	<input type="checkbox"/> Sujets mineurs	<input type="checkbox"/> Non identifié	<input type="checkbox"/> Sujets spécifiques (y compris <input type="checkbox"/> )		_____ _____ _____ _____ _____
<input type="checkbox"/> Sujets de routine	<input type="checkbox"/> Accusé de routine										
<input type="checkbox"/> Accusé de routine	<input type="checkbox"/> Accusé de routine										
<input type="checkbox"/> Sujets de routine dans une famille	<input type="checkbox"/> Accusé de routine										
<input type="checkbox"/> Sujets mineurs	<input type="checkbox"/> Non identifié										
<input type="checkbox"/> Sujets spécifiques (y compris <input type="checkbox"/> )											
Pour tous les personnes impliquées (y compris accusés et les autres civils) pendant leur séjour, une <input type="checkbox"/> carte (y compris accusés, accusés mineurs de routine, intervenants...) et éventuellement passe (y compris passe de routine) doit être présentée, en outre la liste des personnes détenues au poste/centre de garde et les informations relatives.											
Nombre de personnes impliquées : _____ Nom : _____ Date de naissance : _____ Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Rôle principal : _____ Nom de service : _____	Déroulé des événements : _____ Commentaires : _____ Autre : _____ _____ _____ _____ _____ _____										
Personne(s) chargée(s) de l'accueil provisoire sur le ou les mineurs impliqués Il y a plusieurs mineurs impliqués, indiquez les renseignements de maintien d'accueil en cas de la personne détenue et les autres personnes sous tutelle de l'établissement, indiquez les coordonnées de chacun d'entre elles.											
Nom, prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Coordonnées : _____ Déroulé de l'événement : _____	_____ _____ _____ _____ _____										
Date : _____ Le directeur / la directrice											

**Sont définis comme évènements graves en accueils collectifs de mineurs devant faire l'objet d'un signalement les incidents ou accidents suivants :**

- Décès
- Accident individuel nécessitant une hospitalisation de plusieurs jours
- Accident individuel susceptible d'entraîner une incapacité de longue durée
- Incident ou accident concernant un nombre important de « victimes » (intoxications alimentaires,... )
- Incident ou accident ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre ou de sécurité (secours en mer ou en montagne)
- Incident ou accident ayant entraîné un dépôt de plainte
- Incident mettant en péril la sécurité physique ou morale de mineurs (infraction, affaire de mœurs, ... )
- Incident ou accident pouvant donner lieu à une médiatisation importante

Service départemental à la jeunesse,  
à l'engagement et aux sports

**AUTO-EVALUATION DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)**  
à réaliser par le directeur de l'accueil en début de période d'ouverture

N° dossier SDJES (à remplir par le SDJES) ICE-ACM-2024 \*

Date de réalisation de l'auto-évaluation

**IDENTITE DE LA PERSONNE AYANT REALISE L'AUTO-EVALUATION (en principe le directeur)**

Nom	
Prénom	
Fonction	
Qualifications, titres, diplômes	
Contact téléphonique	
Contact mail	

**FICHE D'IDENTITE DE L'ACCUEIL**

N° de déclaration de l'accueil <sup>1</sup>	
Catégorie d'accueil <sup>2</sup>	Choisissez un élément.
Période d'ouverture auto-évaluée <sup>3</sup>	
Adresse d'implantation de l'accueil	
Code Postal et commune d'accueil	
N° téléphone d'urgence sur place	
Capacité maximale d'accueil moins de 6 ans	
Capacité maximale d'accueil 6-13 ans	
Capacité maximale d'accueil 14-17 ans	

**L'ORGANISATEUR**

Dénomination	
Code organisateur <sup>4</sup>	
Forme juridique <sup>5</sup>	
N° SIRET	
N° RNA (pour les associations)	
Adresse du siège social	
Code Postal et commune du siège social	
Nom et prénom du représentant légal	
Fonction du représentant légal	
Contact téléphonique	
Contact mail	
Site internet, réseaux sociaux	

<sup>1</sup> Exemple : 0610510CL000522-22-P01

<sup>2</sup> Patisserie : accueil de loisirs, accueil de jeunes, activité accessoire à un accueil de loisirs ou de jeunes (mini-camps), séjour de vacances, séjour court, séjour spécifique (préciser son type), accueil de scoutisme

<sup>3</sup> Vacances scolaires (préciser la période de vacances), périodes scolaires ou périodes hors scolaires

<sup>4</sup> Exemple : 0610RG0537

<sup>5</sup> Patisserie : Association loi 1901, Association loi 1905 (association cultuelle), commune, établissement public de coopération intercommunale (patisserie), société à but lucratif (patisserie SA, SARL, SASU, SAS, SNC)

Grille auto-évaluation ACM – SDJES de l'Orne

**Consignes générales de remplissage :**

- la case « oui » ne doit être cochée que quand le directeur a la certitude que le point de contrôle est maîtrisé
- en cas de doute ou de non réalisation d'un point de contrôle, la sincérité des déclarations impose de cocher « non ». La constatation d'une tentative de dissimulation porterait des suites potentielles plus lourdes pour la personne ayant renseigné le document
- les cases remarques peuvent être utilisées pour justifier d'éventuelles difficultés à répondre favorablement au point de contrôle visé
- la grille d'auto-évaluation est organisée en feuillets thématiques :
  - pour les feuillets qui vous concernent, il faut nécessairement répondre par « oui » ou par « non » à chaque ligne, aucune ligne ne doit rester vierge de réponse
  - certains feuillets ne concernent pas votre accueil, vous pouvez les laisser vierges
- des notes de bas de page peuvent occasionnellement venir préciser certains points

**Les différents feuillets à renseigner :**

Nom du feuillet	A remplir par :
I- OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES GENERALES	Tous types d'accueils
II- CONDITIONS D'ENCADREMENT	Tous types d'accueils
III- ACCUEILS D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	Tous accueils avec enfants de moins de 6 ans
IV- ACCUEILS DE LOISIRS MULTISITE	Accueils de loisirs déclarés en multisites
V- ACCUEILS DE JEUNES	Accueils se déroulant dans le cadre d'une convention « accueil de jeunes »*
VI- SITES D'IMPLANTATION	Tous types d'accueils
VII- BATIMENTS RELEVANT DE LA REGLEMENTATION ERP	Tous locaux « en dur » avec ou sans hébergement relevant de la réglementation des ERP <sup>6</sup>
VIII- BATIMENTS AVEC HEBERGEMENT	Locaux « en dur » utilisés dans le cadre de séjours ou activités accessoires avec hébergement
IX- CAMPS SOUS TOILE (DONT SCOUTS)	Séjours ou activités accessoires avec hébergement sous tente
X- CAMPS SCOUTS (SPECIFICITES)	Camps relevant de la réglementation des « accueils de scoutisme »
XI- FEU	Tout accueil prévoyant de faire des feux
XII- AFFICHAGES ET SIGNALIETIQUE	Tous types d'accueils
XIII- SUIVI SANITAIRE	Tous types d'accueils
XIV- SECURITE ALIMENTAIRE	Accueils proposant un service de restauration
XV- PROJET EDUCATIF (PE)	Tous types d'accueils
XVI- PROJET PEDAGOGIQUE (PP)	Tous types d'accueils à l'exception des séjours de vacances dans une famille et des séjours de cohésion SNU
XVII- BAIGNADE	Tous accueils proposant cette activité
XVIII- AUTRES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE	Tous accueils proposant ces activités
XIX- TRANSPORTS EN VEHICULES DE 9 PLACES MAXIMUM	

\* Accueils définis au 2° de II. de l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles

<sup>6</sup> Etablissements recevant du public.

Grille auto-évaluation ACM – SDJES de l'Orne

I- OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES GENERALES			
Point de contrôle	Oui	Non	Remarques
Récépissé de déclaration de l'accueil (obtenu après validation de la fiche unique ou de la fiche complémentaire de déclaration)			
Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'organisateur en cours de validité et conforme aux articles R.227-27 et suivants du CASF <sup>6</sup>			
Outil de suivi des présences des mineurs (registre, tableau, liste, logiciel de gestion...)			
Possession d'exemplaires de la déclaration d'évènement grave (R.227-11 du CASF) et connaissance des évènements à déclarer			

II- CONDITIONS D'ENCADREMENT			
Point de contrôle	Oui	Non	Remarques
Disponibilité des diplômes, attestations, titres, certificats, autorisations de dérogations, des personnels de l'équipe d'encadrement			
Disponibilité des contrats de travail et des contrats de volontariat des encadrants			
Les volontaires (service civique, SNU, etc.) ne se substituent pas à un animateur de l'équipe, ils sont déclarés en fonctions «autres» sur GAM-TAM			
Attestations de vaccinations obligatoires des personnels d'encadrement			
Membres de l'équipe d'encadrement effectivement présents conforme à la fiche de déclaration (GAM-TAM)			
Mention sur la fiche de déclaration (GAM-TAM) de l'ensemble des personnes susceptibles d'être en contact avec les enfants pendant l'accueil			
Fonctions et qualifications déclarées sur la fiche de déclaration (GAM-TAM) conformes à la réalité			
Absence d'intervenants pour lesquels une alerte «aucune identité applicable» apparaît sur GAM-TAM (contrôle d'honorabilité impossible)			
Effectifs d'enfants simultanément présents ne dépassant pas les effectifs de la fiche de déclaration (GAM-TAM)			
Préconisations : - Disponibilité de contrats/conventions de bénévolat pour les bénévoles impliqués dans l'encadrement			

Nom	Nom usage	Prénom	Naissance	Début Activ	Fin Activ	Fonction	Catégorie de diplôme ?	Diplôme	Qualité
			982	07/04/2025	18/04/2025	Directeur	MSJS Dir	BAFD	Stagiaire
			000	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			002	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			007	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Stagiaire
			007	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	Non diplômé	-	Non qualifié
			979	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	Conv Coll Nat Anim	CQP Anim. Sport.	Titulaire
			007	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Stagiaire
			005	07/04/2025	18/04/2025	Directeur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			001	07/04/2025	18/04/2025	Adjoint	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			003	14/04/2025	18/04/2025	Animateur	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			003	14/04/2025	18/04/2025	Autre	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			005	07/04/2025	18/04/2025	Interv. Ext.	MSJS Anim	BAFA	Titulaire
			005	07/04/2025	18/04/2025	Animateur	Educ Nat Anim	Bac pro anim	Titulaire

## Article L133-6

Version en vigueur depuis le 10 avril 2024

[Modifié par LOI n°2024-317 du 8 avril 2024 - art. 16](#)

I. - Nul ne peut exploiter ni diriger l'un des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code ou ceux mentionnés à l'[article L. 2324-1 du code de la santé publique](#) ou aux 1° et 2° de l'article L. 7231-1 du code du travail, y intervenir ou y **exercer une fonction permanente ou occasionnelle, à quelque titre que ce soit**, y compris bénévole, y exercer une activité ayant le même objet en qualité de salarié employé par un particulier employeur au sens de l'article L. 7221-1 du même code, ou être agréé au titre du présent code, s'il a été condamné définitivement soit pour un crime, soit pour les délits prévus....



Nantes, le 07/09/2023

Soit-transmis à :

000512 - 09254

concernant :

nom : Mme/M. Le Directeur  
prénom : DSDEN de l'Orne  
née : SDJES - Gestion Accueil Mineurs  
à : Cité Administrative  
nom d'usage : PLACE BONET - CS 40020  
61013 ALENCON CEDEX

V/Réf : 11453432

N/Réf : RESEAU/RESB  
61001GAM

Motif : ACCES OU SUIVI DE PROFESSION OU D'ACTIVITE  
SOCIALE SURVEILLEES

OBJET : rejet de demande de bulletin n°2

AUCUNE IDENTITE APPLICABLE  
(art. R. 77, R. 80-1 du Code de procédure pénale)

L'état civil indiqué sur votre demande et reproduit ci-dessus n'est pas conforme au Répertoire national d'identification des personnes physiques.

Il n'est donc pas possible de vous délivrer le bulletin n°2 de l'intéressé.

-----  
Veuillez faire une nouvelle demande conforme à l'acte de naissance de la personne par Internet ou par transfert de fichier.

-----  
En cas de nouveau rejet, veuillez retourner par courrier ou par télécopie le présent document obligatoirement accompagné d'une photocopie lisible d'un extrait d'acte de naissance récent.  
-----

### MES ALERTES

	F I / F U	F C / F U
Déposé	0	0
Sans visa	0	0
Avec visa	0	0
Insuffisant	0	0
Non conforme	0	0
Interdit	0	0
Fermeture	0	0

Les alertes prennent en compte l'exercice sélectionné

### MES BROUILLONS

Fiches initiales / Fiches uniques

0

### DÉCLARATION

- Fiches initiales / Fiches Uniques
- Fiches complémentaires / Fiches Uniques

### LOCAUX

- Locaux avec hébergement
- Locaux sans hébergement

### INTERVENANTS / FAMILLES D'ACCUEIL

- Intervenants
- Familles d'accueil

Contrôle des cadres interdits



1 intervenants dont l'identité est à corriger

## Article R227-3

Version en vigueur depuis le 26 octobre 2004

Les organisateurs mentionnés à l'article [R. 227-2](#) vérifient que les personnes appelées, à quelque titre que ce soit, à prendre part à un accueil de mineurs n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles [L. 227-10](#) et [L. 227-11](#). A cet effet, ils peuvent avoir accès au fichier des personnes ayant fait l'objet d'une telle

🏠 Accueil Déclarations ▾ Locaux ▾ Intervenants / Familles d'accueil ▾ Cadres interdits Utilisateurs Fiche Organisateur Calendrier des périodes

2024/2025 ▾

Réinitialiser ↻ Recherche 🔍 Filtres ⬆

📅 Calcul des intervenants

Nom

Prénom

> > Contrôle des cadres interdits

## Consultation des cadres interdits

← Retour

## Questions recueillies à l'inscription (1/3) :

TAM : un déclarant a été entré par défaut mais ne travaille plus pour notre collectivité. comment apporter la correction ? car ce sont les directeurs dans notre collectivité qui déclarent chacun leur centre, il faudrait les mettre eux par défaut.

Toujours sur TAM : créer un mail d'alerte qui permet de ne pas oublier tous les 3 ans de renouveler notre fiche initiale.

Toujours sur TAM : quand la fiche d'un animateur est créée, nous devons par exemple mettre sa qualité de stagiaire. Sauf que lorsqu'il a terminé son BAFA et que sur une session on le met titulaire, à la session suivante quand on le met dans la liste des animateurs il est par défaut stagiaire.

Autre thème (même si la collectivité a un service RH) : durée légale du travail pour un contrat de travail d'agent contractuel pour une durée déterminée : accroissement saisonnier d'activité ? et y a t il un barème de rémunération légale ?

## Questions recueillies à l'inscription (2/3) :

**Démarches partenariales avec d'autres structures ACM locales (PEDT) ?**  
conseils, retours d'expériences, outils, sécurité et pédagogie des projets ?  
S'insérer (nouvelle structure, nouvelle personne) dans une **démarche de PEDT**  
avec les acteurs historiques jeunesse ?

Crossover **chantiers bénévoles X ACM X "mini-camps"**, possible ?

Possibilité de **cuisiner des productions fruitières et légumières** dans le cadre  
d'ACM ?

## Questions recueillies à l'inscription (3/3) :

Règlementation en matière de **projet d'accueil individualisé** et prise de médicaments "en cas de"...

# Questions et échanges – 2/5

# III- Actualités dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle

Et présentation de la DRAJES Normandie



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement

**et aux Sports** service du Rectorat de la région académique Normandie

Agit sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de la région académique Normandie.

Délégué régional académique Adrien Moncomble

Organisée en 4 pôles



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Protection des personnes et prévention des risques**  
contrôle, conseil, expertise en matière de  
réglementation

**Jeunesse, engagement et vie associative** engagement  
des jeunes et accompagnement vers l'autonomie,  
développement de la vie associative et continuité  
éducative

**Formation, certification et emploi** formation des  
acteurs et la promotion de l'emploi dans les champs  
du sport et de l'animation.

**Sports** développement de la pratique des activités  
physiques et sportives, réduction des inégalités

# DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

**Valérie CABUIL** - Rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités

**Jean-Benoît ALBERTINI** - Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime

**Adrien MONCOMBLE**  
Délégué régional académique  
**Luc COLAS**  
Délégué régional académique adjoint

**Sylvie GUERENTE** - Médecin conseiller en charge des politiques sportives

**Laura PIGACHE** - Assistante de direction

**Rodolphe FONTAINE** - Pilotage et sécurisation juridique

**Walid BELAGGOUNE** - Référent ressources financières et matérielles  
**Nadine COUSIN** - Adjointe  
**Stéphanie VENDEVILLE** - **Séverine CHEVALIER** - Gestionnaires  
**Virginie FIANT** - Chargée de la valorisation des politiques JES  
**Fatiha MOUSSAOUI** - Gestionnaire  
**Olivier BOUVET** - Chargé de l'observation et de l'analyse territoriale

## PÔLE PROTECTION DES PERSONNES ET PRÉVENTION DES RISQUES

**Laura BELLEC**  
Cheffe de pôle

**Emmanuel BECKER**  
Adjoint

• **CORAD**  
(Conseil régional antidopage)

• **MRCA**  
(Contrôle des formations par apprentissage)

### Conseillers :

**Emmanuel BECKER**  
Appui aux contrôles, prévention et réglementation accueil collectif de mineurs (ACM) et Service civique

**Rodolphe FONTAINE**  
Réglementation établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) et ACM  
Diversité et égalité  
PRAF

### Gestionnaires :

**Christine CORNUEAU**  
Réglementation ACM et EAPS

**Sabine MERLIER**  
Appui aux contrôles et réglementation Service Civique, ACM et EAPS

## PÔLE JEUNESSE, ENGAGEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

**Arnaud CROCHARD**  
Chef de pôle

**Constance STOYANOV**  
Adjointe

### Conseillères et conseillers :

**Samih BERBRA**  
**Morgane ROLLAND**  
Coordination régionale Service national universel (SNU)

**Christophe BOULANT**  
Service civique

**David DURAND**  
Délégué régional à la vie associative  
Fonds de développement à la vie associative (FDVA)  
Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

**Frédéric LAMBLIN**  
Information des jeunes  
Chantiers de jeunes bénévoles  
Transition écologique

**Marie MORICE**  
FONJEP  
Promotion de l'engagement  
Réserve civique

**Véronique THIEBLEMONT**  
Inclusion  
BAFD  
Continuité éducative

**Emeline BRETON**  
Mobilité européenne et internationale

### Gestionnaires :

**Anne AUGER**  
Moyens financiers et formation SNU

**Valérie CHARTON**  
BOP 163  
Chantiers de jeunes bénévoles  
Information des jeunes

**Leeroy EDVIGE**  
Moyens financiers et logistique SNU

**Amélia LEBRETON**  
Moyens financiers SNU

**Catherine LELIEVRE**  
Fonds de développement à la vie associative

**Marie-Cécile MALAISE**  
Service civique  
Médaille JSEA

**Fatiha MOUSSAOUI**  
Continuité éducative  
Mobilité européenne et internationale

**Jennifer RENOULT**  
BAFA, BAFD  
FONJEP  
Continuité éducative

**Thomas SIMON**  
Assistant du pôle  
CAAECEP

## PÔLE FORMATION, CERTIFICATION ET EMPLOI

**Xavier GUICHARD**  
Chef de pôle

**Amèle MAOUI** - Adjointe chargée de la coordination administrative

• Formation et métiers du sport et de l'animation

### Conseillères et conseillers :

**Xavier BOHÈRE**  
Coordinateur de diplômes  
Référent VAE

**Elodie GUÉNARD DUHAMEL**  
Coordinatrice de diplômes  
Coordinatrice du contrôle des organismes de formation  
Médailles JSEA

**Brice MANKOU**  
Coordinateur de diplômes  
Observation et analyse

**Anthony VAULTIER**  
Coordinateur de diplômes

### Gestionnaires :

**Géraldine DELAMARE**  
Recours et contentieux  
Taxe d'apprentissage

**Amèle MAOUI**  
Habilitations et ouvertures de sessions, CAEPMNS, Parcoursup

**Amandine MARETTE**  
Statistiques des formations et certifications  
Dispositif Sésame

## PÔLE SPORTS

**Xavier GUICHARD**  
Chef de pôle par intérim

### Conseillères et conseillers :

**Bruno CHANDAVOINE**  
pass Sport  
Savoir rouler à vélo

**Florent LEBOUCHER**  
Emploi sportif - J'apprends à nager  
Aisance aquatique  
Equivalences et reconnaissances des diplômes sportifs étrangers  
Sports de nature

**Audrey MATTENET**  
Grands événements sportifs  
Sport santé  
Sport en milieu professionnel

**Olivier MORIN**  
Equipements sportifs

**Anne-Laure PICOT**  
Publics éloignés de la pratique (sport handicap, Femmes et sport...)  
Prévention des violences

**Florian VIDAL**  
Conférence régionale du sport  
Coordination des crédits territoriaux de l'Agence Nationale du Sport (ANS)  
Savoir rouler à vélo

**Sylvain VIREY**  
Coordination des CTS  
Ecole des cadres et sport professionnel  
2 heures de sports en plus au collège

### Centres ressources du sport de Haut Niveau :

**Christophe CORNILLEAU**  
Directeur du Centre régional de la Jeunesse et des Sports (CRJS) de Petit-Couronne

### Gestionnaires :

**Angélique DANIELLOU**  
Suivi RH du pôle, Sport santé  
2h de sports en plus au collège

**Hélène KERHERVE**  
Agence nationale du Sport (ANS)  
Emploi sportif

**Valérie OLLIVIER**  
Agence nationale du Sport (ANS)  
Equipements sportifs

**Mathieu PETIT**  
Agence nationale du Sport (ANS)  
Savoir rouler à vélo

### Conseillers techniques et sportifs :

**Jessica BARBIER** Handball  
**Pascal BERTHELIN** Tennis de table  
**Abdelkader BOUHENIA** Boxe  
**Wilfrid BOULINEAU** Athlétisme  
**Charlène COLLETTE** Basket  
**Guillaume COMMEAT** Rugby  
**Francis COSTA** Rugby  
**Frédérique CROCHARD** Natation  
**Lorrie DELATTRE** Canoë-kayak  
**Fanny DELAVAL** Equitation  
**Eric DUFournier** Voile  
**Romuald ERNAULT** Haltérophilie  
**Pierre FRITEYRE** Athlétisme  
**Geoffroy GAUTIER** Gymnastique  
**Frédéric HANC** Golf  
**David LANIER** Voile  
**Bertrand LOUVET** Badminton  
**Jérôme LUCOTTE** Athlétisme  
**Pascal MACHAT** Athlétisme  
**Cyril NUGUES** Lutte  
**Paul PATTE** Lutte  
**Franck PROUFF** Handball  
**Jean-Christophe SAVARY** Tennis  
**Christophe SIMON** Basket-ball  
**Amandine VAUPRES** Rugby  
**Hervé VIGOR** Handball



## PÔLE 2

# JEUNESSE, ENGAGEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

### ENGAGEMENT DES JEUNES

Le Service national universel

Le Service civique

Les chantiers de jeunes bénévoles

### CONSEIL, DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative

Le Fonds de développement de la vie associative

Les postes FONJEP

Le conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

### INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET MOBILITÉ DES JEUNES

Mobilité européenne et internationale

Information jeunesse

### CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Formation continue et soutien des acteurs de l'éducation populaire

Renforcer les complémentarités pour une prise en compte globale par la formalisation de projets éducatifs de territoires (515 communes) concertés, la labellisation de Plans mercredi et l'accompagnement territorial

- Enjeux : garantir l'équité territoriale à l'échelle normande

Quelques sujets, publics : inclusion, lutte contre les violences. Éducatifs : éducation à l'environnement, pratiques artistiques et culturelles

Suivi de l'animation volontaire et gestion du BAFD - Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

Observation du secteur et outils d'accompagnement





# LES FORMATIONS A L'ANIMATION VOLONTAIRE

**Nombre d'OF en Normandie : 10** AFOCAL, CEMEA, UFCV, IFAC, FRANCAS, AROEVEN, Ligue de l'enseignement, Familles rurales, ATC, Scouts et guides de France, FDFR  
2 contrôles par an

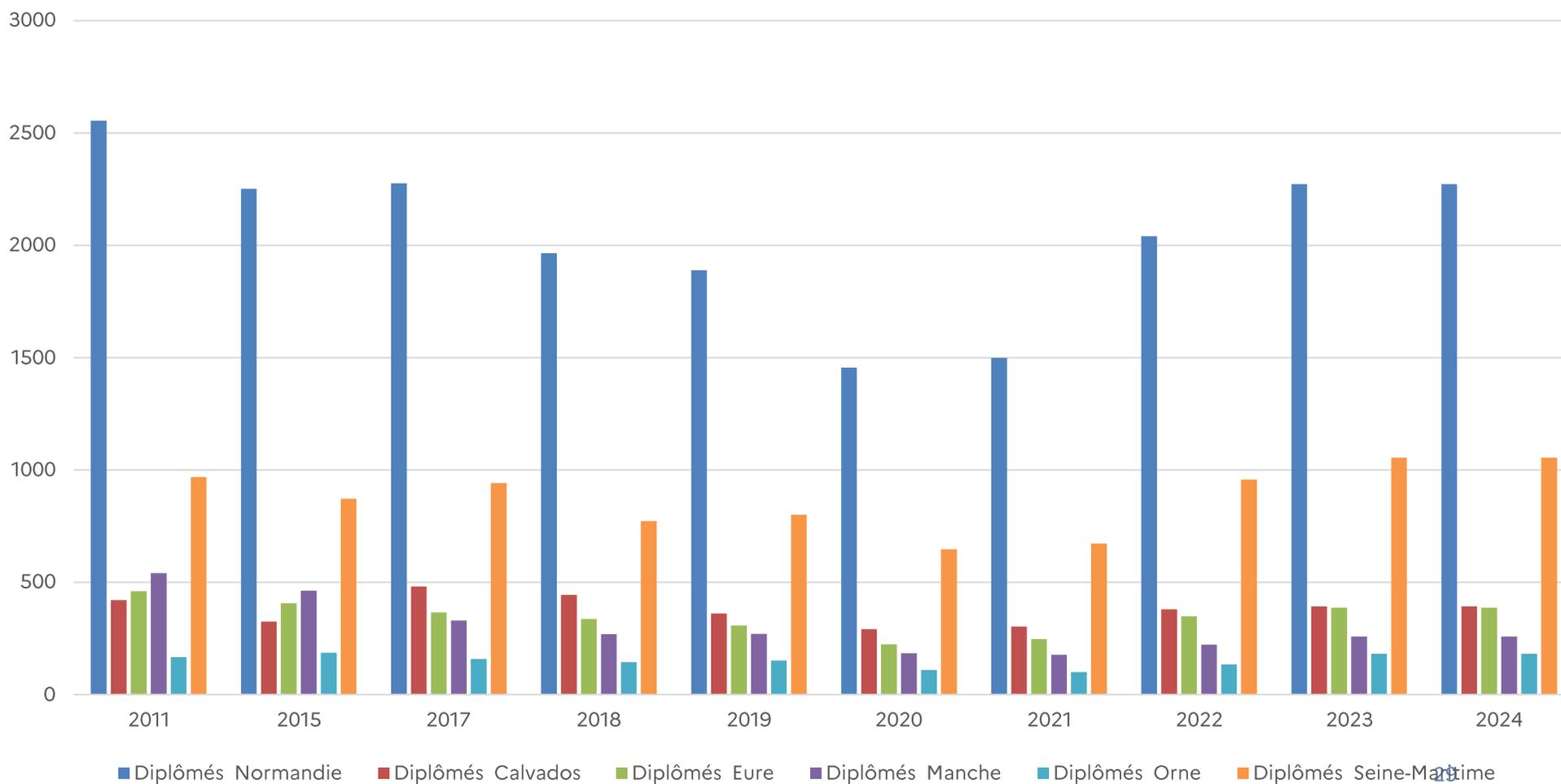
**Nombre de sessions de formation : 312 en 224**  
10 à 15 contrôles par an

**BAFA - BAFD encadrement à titre non professionnel de mineurs en ACM dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative**

2257 diplômes délivrés en 2024 dont 81 BAFD

19 jurys BAFA 3 jurys BAFD 2 concertations régionales

# Depuis 2011, quelques fluctuations diplômés BAFA en Normandie



**Calvados 350**  
**Manche 215**

**Eure 403**

**Orne 144**

**Seine-Maritime 1145**

**Total 2257 en 2024**

# Constats et hypothèses BAFA

Nombre de stages pratiques **n'ont** pas pu être effectués en 2020 pour cause de pandémie

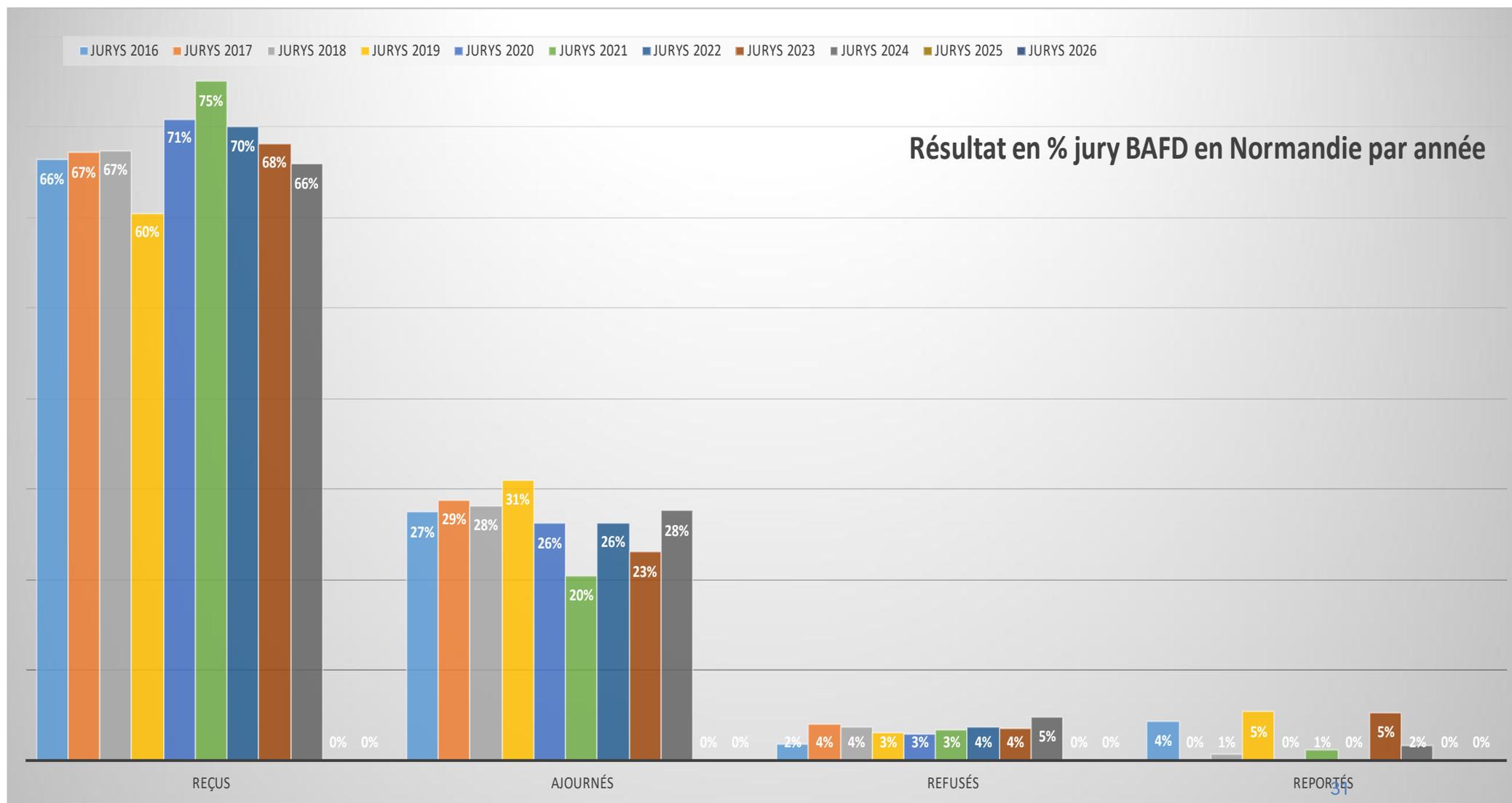
2021 **rattrape les effets** des confinements (nombreuses sessions déclarées et davantage de possibilités de stages pratiques)

Cette tendance se renforce en 2022, en 2023 et se stabilise en 2024

Inscriptions à la formation **BAFA** dès 16 ans

**Le** BAFA donne 20 points pour l'accès à Parcours sup : une motivation supplémentaire les organismes remarquent une augmentation des inscriptions, de nombreuses demandes **d'information**, davantage de cursus de formation menés très rapidement au bout

# Jury BAFD : reçus, ajournés, refusés, reportés :



Analyse plus  
fine en atelier



guide-bafd-le-parcours-de-formation-au-bafd-43734.pdf

# Observation des parcours dans l'animation : enquêtes en cours DRAJES et ORS CREAM



**ORS • CREAM**  
**NORMANDIE**

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS  
& POLITIQUE DE LA VILLE

## Objectif

Mieux comprendre les difficultés de recrutement de la filière de l'animation volontaire et plus spécifiquement des directeurs de structures d'accueil et de loisirs.

- Identifier les principaux obstacles rencontrés lors du recrutement dans la filière de l'animation.
- Comprendre les attentes et les motivations des candidats potentiels et des employeurs.
- Explorer les perceptions et les expériences des professionnels en activité

## Mise en œuvre

2 phases, qualitative et quantitative

- Mise en œuvre d'entretiens exploratoires.
- Préparation et animation de groupes de discussion (focus group).
- Synthèse des différentes séances de travail (capitalisation des échanges, principaux enseignements, pistes de travail et d'enrichissements).
- Questionnaire auprès des organisateurs : par département

### Réunion du groupe de travail

Janvier 2025



#### Phase préparatoire

Comitologie (organisation et participation au groupe de travail en partenariat avec la Drajes), capitalisation des connaissances, construction des outils.

### Enquête quantitative

Janvier - Février 2025



#### Entretiens exploratoires

Recherche des participants, tenue des entretiens exploratoires et retranscription.

Février - Avril 2025



#### Groupes de discussion

Préparation du guide des groupes de discussion, organisation et animation de 2 groupes de discussion.

Avril - Mai 2025



#### Analyse et synthèse des travaux

Capitalisation des différentes phases de travail.

### Réunion du groupe de travail

Septembre 2025

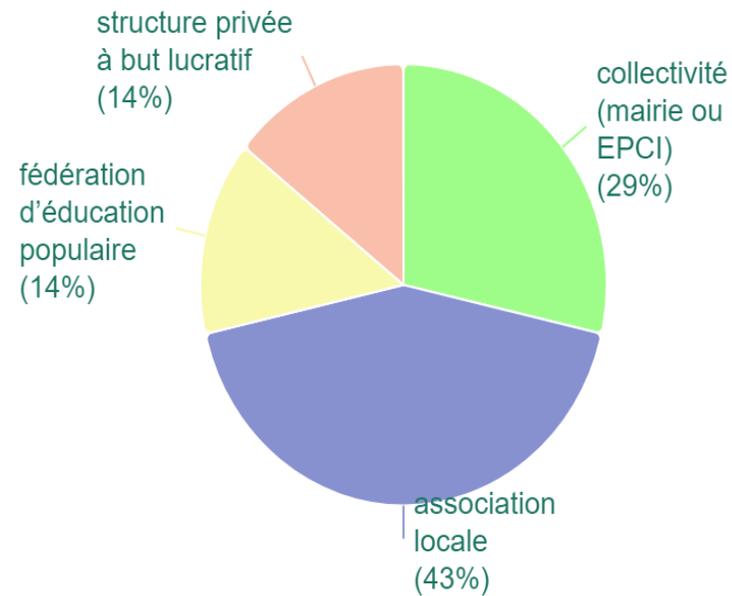


#### Restitution

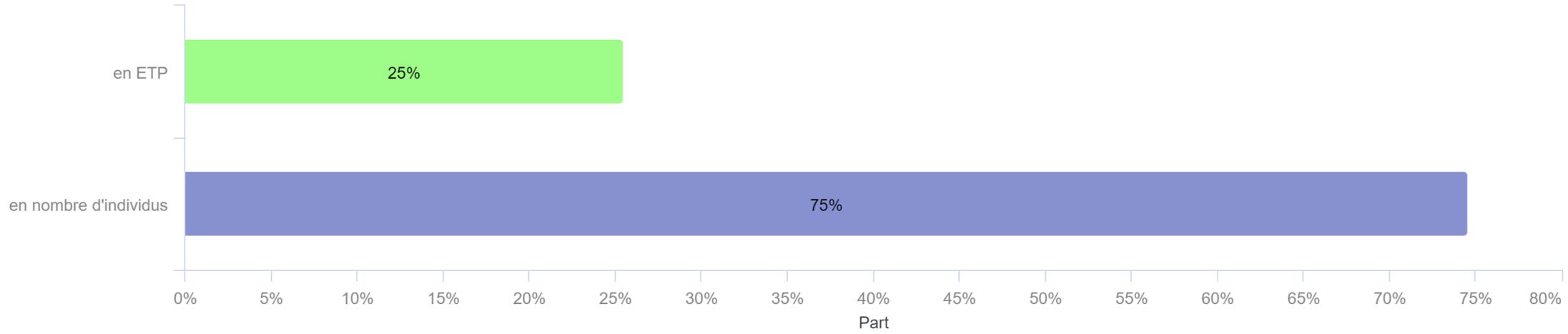
Réalisation d'une synthèse et d'un support PowerPoint de restitution, présentation des principaux enjeux lors d'un webinaire.

# Premières données quantitatives recueillies en 2025 ACM de l'Orne

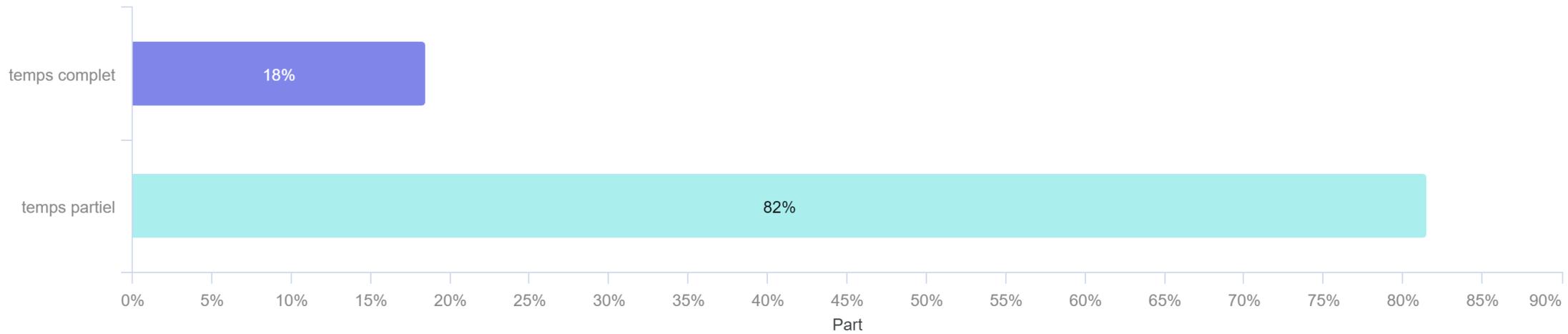
Statut de l'employeur:



### Nombre de salariés UNIQUEMENT dédiés à l'animation

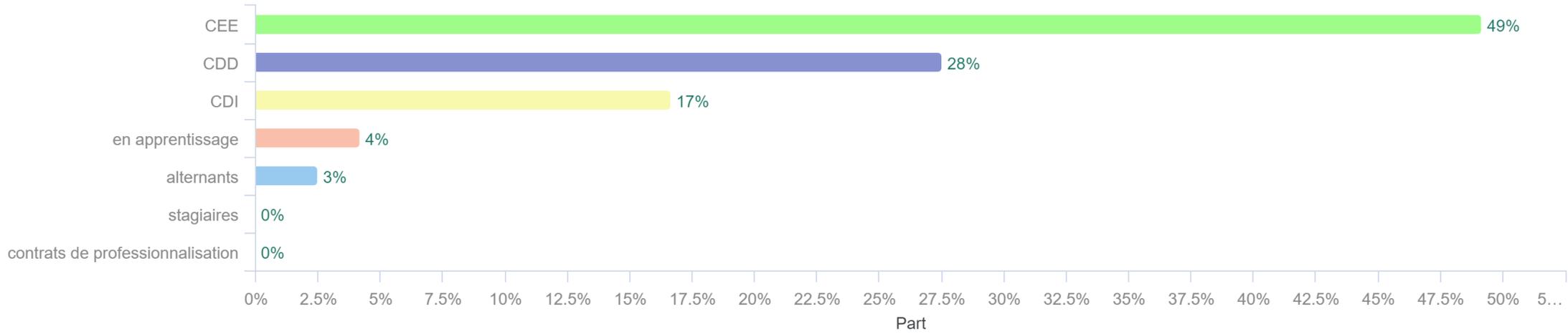


### Nombre de salariés à :

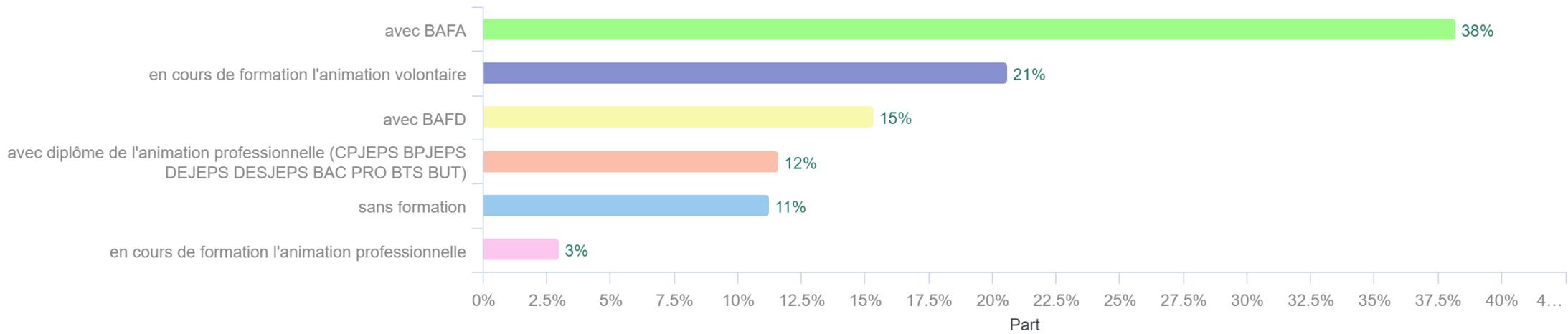


Population étudiée : **Echantillon total**  
 Taille de l'échantillon 7 réponses

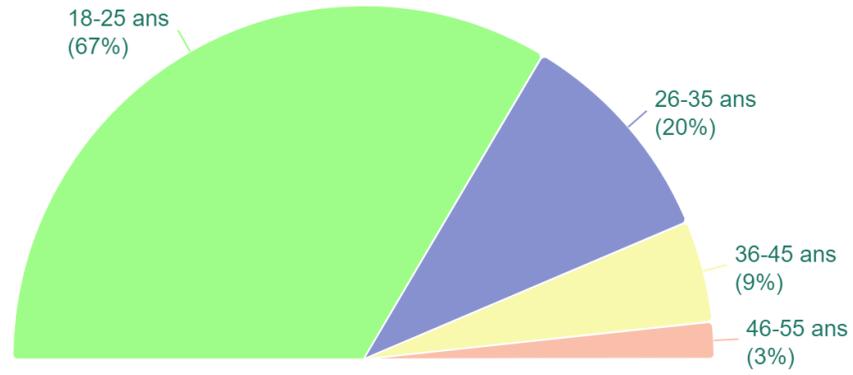
### Nombre par types de contrats:



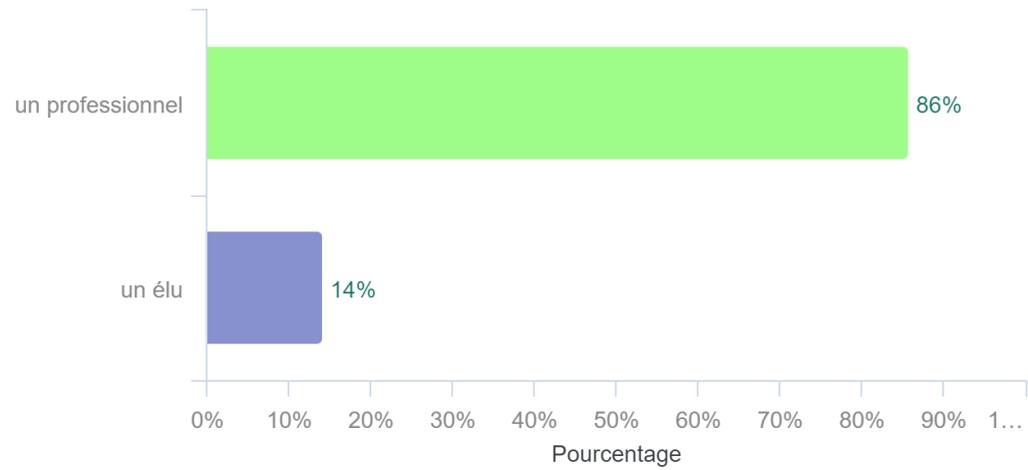
### Nombre de salariés



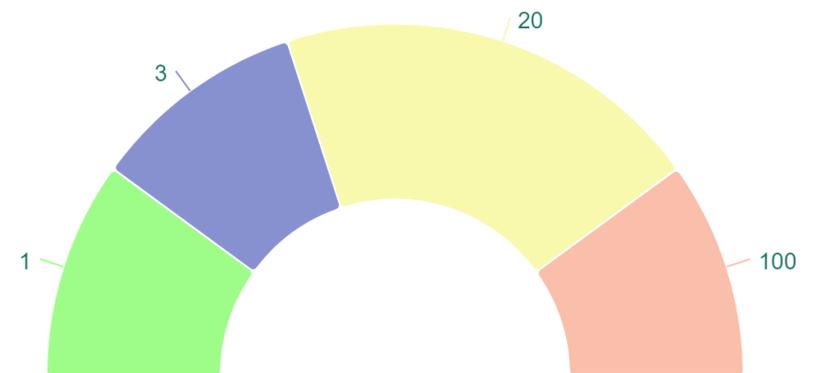
nombre de salariés par tranches d'ages :



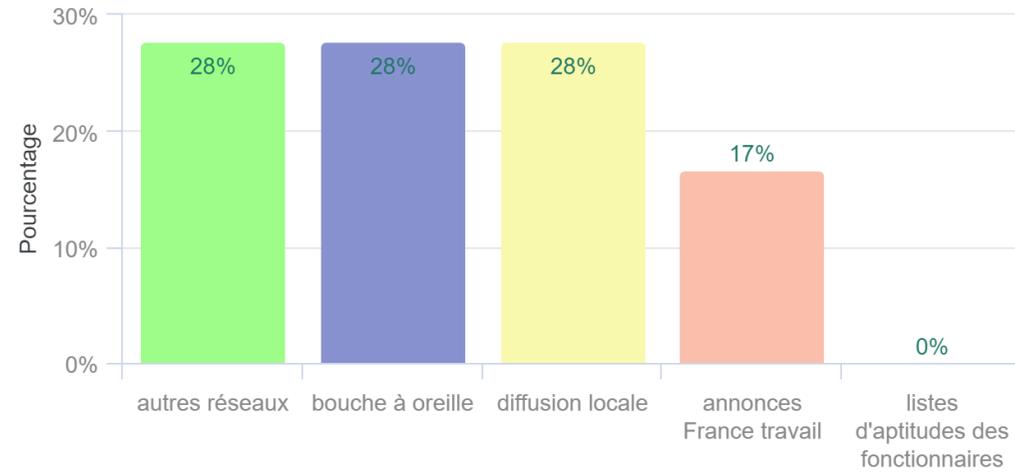
Fonction RH assurée par :



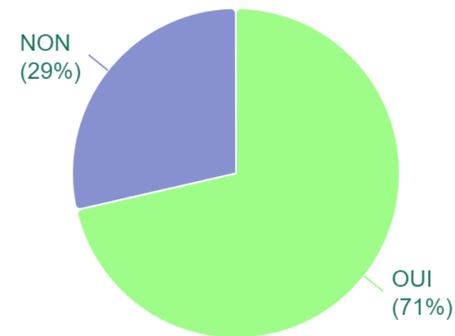
temps mensuel alloué à cette fonction:



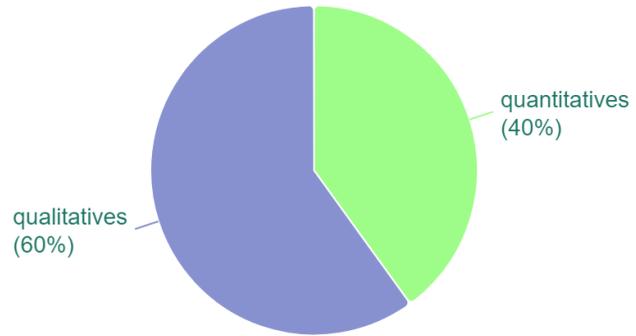
### Modes de recrutements :



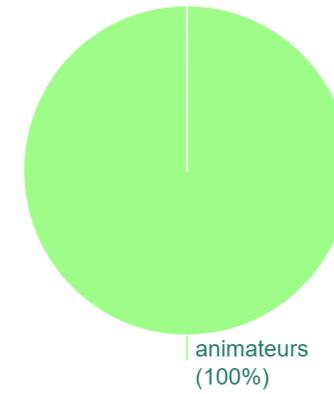
### Avez-vous des difficultés de recrutements ?



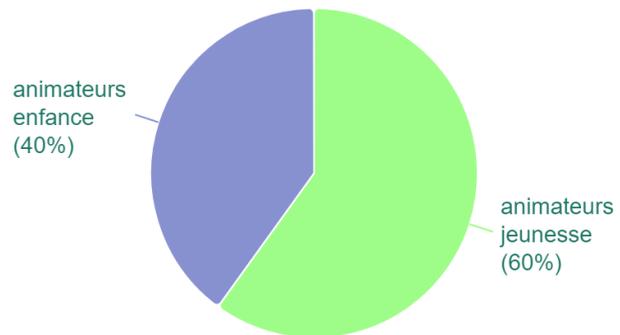
Si oui, quelles difficultés?



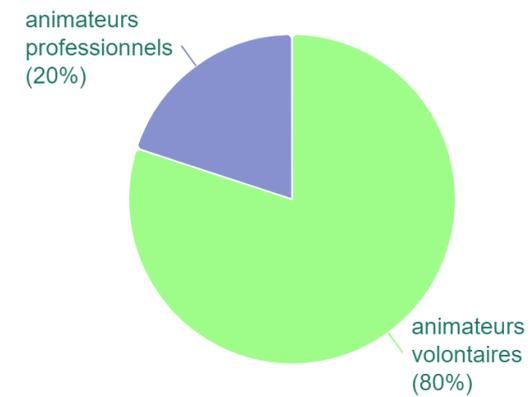
Sur quel type d'emploi?



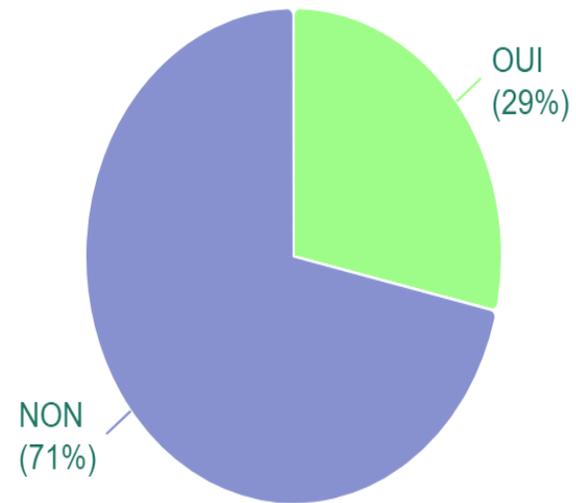
quel type d'animateur?



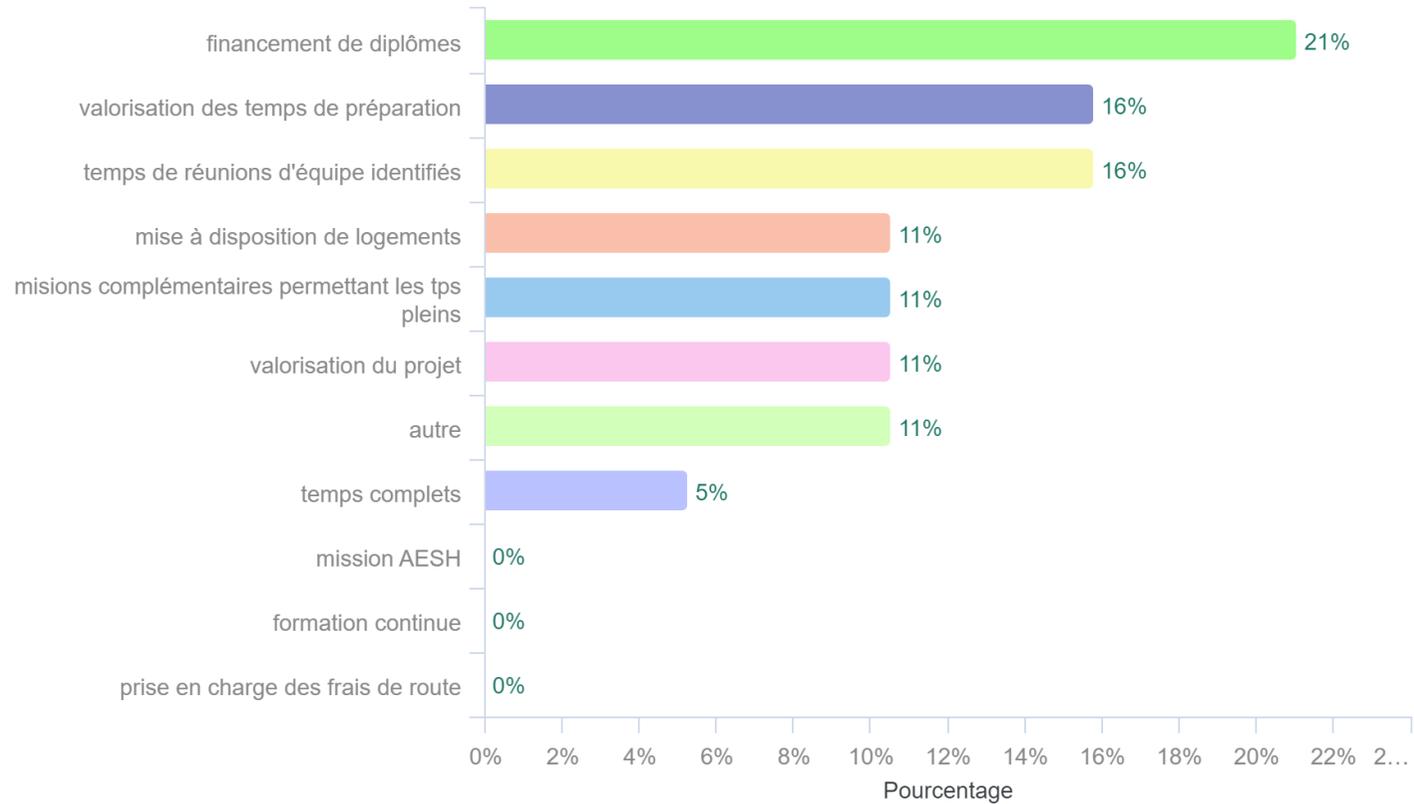
quel type d'emploi d'animateur?



Avez-vous des difficultés pour fidéliser les équipes ?



### Quelles pratiques sont mises en place pour être attractif?



# Les principales nouveautés formations animation volontaire

**Pas de modifications dans le déroulement de la formation (3 étapes)**

**Accès à la formation à partir de 16 ans** Décret n°2022-1323 du 14 octobre 2022 modifiant l'article D.432-10 du CASF abaissant l'âge d'entrée en formation BAFA

**Modifications des contenus de formation**

[Arrêté daté du 30 novembre 2023](#) amendant l'[arrêté du 15 juillet 2015](#)

*cadre campagne de sensibilisation contre les violences sexuelles et sexistes dans les ACM*

**Objectif de prévenir les violences sexistes et sexuelles, de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ou de lutter contre les discriminations au sein des accueils collectifs de mineurs**

# Modifications au niveau des fonctions et aptitudes qui définissent le contenu de la formation Bafa

« La formation au Bafa a pour **objectif** :

– 1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique **adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation ;**
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

# Modifications au niveau des fonctions et aptitudes qui définissent le contenu de la formation Bafa

« La formation au Bafa a pour **objectif** :

- 2° D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :
  - de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité **et l'égalité entre les femmes et les hommes** ;
  - de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
  - de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller **à prévenir toute forme de discrimination notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre** ;
  - d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés. »

## PÔLE 3

# FORMATION, CERTIFICATION ET EMPLOI



### L'organisation des jurys et la délivrance des diplômes

La DRAJES délivre environ 800 diplômes par an dans le champ de l'animation (sociale, culturelle, tous publics) et du sport, pour le compte du ministère en charge des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette compétence est exclusivement régionale et mobilise l'expertise d'agents des services régionaux et départementaux pour l'activité de certification.

Les conseillers coordinateurs et les gestionnaires de diplômes constituent des jurys pléniers dans le respect des arrêtés de mention des diplômes concernés. Ils veillent à la conformité des épreuves certificatives organisées par les organismes de formation. Ils accompagnent les membres des jurys dans l'analyse des dossiers avant proposition d'attribution des diplômes.

### La validation des acquis de l'expérience

La DRAJES forme et anime un réseau d'accompagnateurs sur l'ensemble du territoire normand qui aident les candidats dans leurs démarches, elle promeut la validation des acquis de l'expérience (VAE) au sein de jurys dont elle a la responsabilité. La DRAJES collabore avec tous les acteurs de la formation professionnelle pour promouvoir et renforcer cette voie d'accès aux qualifications en Normandie.

### Le dispositif Sésame pour l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation

La DRAJES prend une part active au plan #1 jeune1solution à travers le dispositif SESAME qui permet de subventionner une partie du parcours de formation d'un jeune issu d'une zone prioritaire, en précarité économique ou en situation d'exclusion.

# Evolution des diplômes professionnels, filière jeunesse, éducation populaire et sports

*Réforme qui a concerné l'ensemble des ministères (loi Avenir professionnel)*

*Objectifs : rationaliser l'offre de formation en regroupant des diplômes trop proches pour en créer de nouveaux ; faciliter les passerelles entre diplômes et métiers*

**1er janvier 2025 : passage en bloc de compétences**

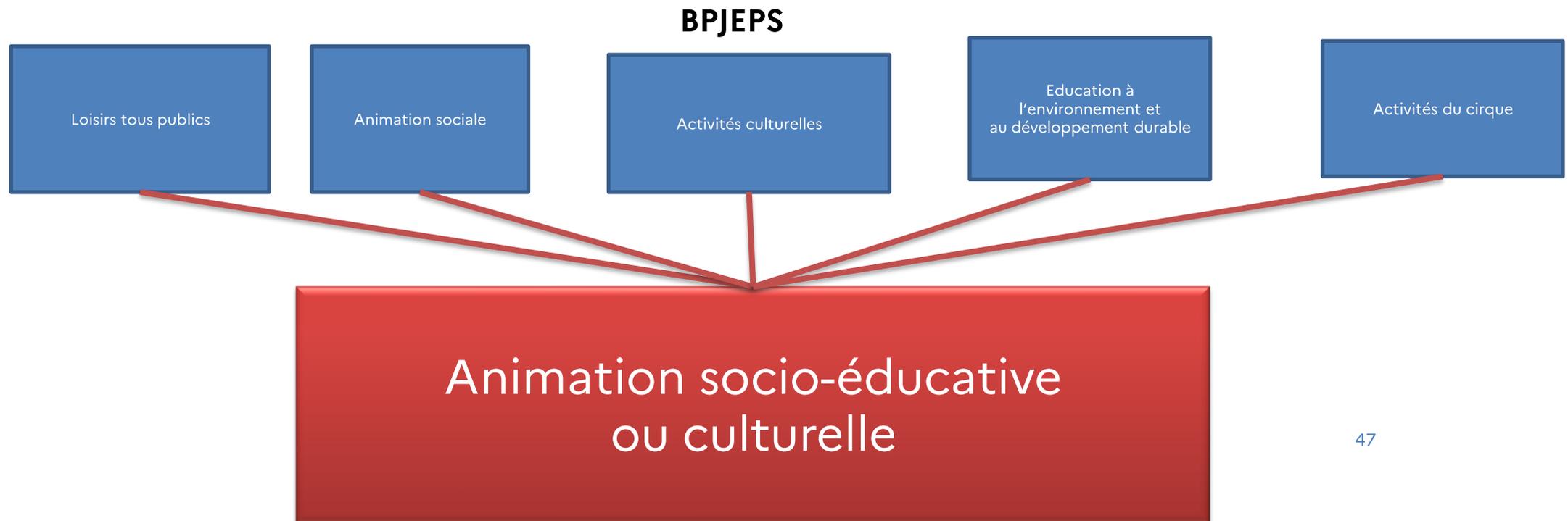
**Passage de deux à un Dejeeps, et un Desjeeps.**

**Maintien du Cpjeps** mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »

**Passage de cinq à un seul Bpjeps, spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »** organisé en **quatre blocs** de compétences se substitue aux cinq mentions du Bpjeps en UC actuel *(la coloration dépendra de la structure d'alternance + importance des formations continues)*

# La réforme des diplômes professionnels : organisation, enjeux et effets prévisibles

Passage des Unités Capitalisables (UC) aux Blocs de Compétences (BC)  
Lisibilité des cursus de formation et des diplômes



# La réforme des diplômes professionnels : organisation, enjeux et effets prévisibles

Animation socio-éducative  
ou culturelle

BC 1 : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

BC 2 : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

BC 3 : concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

BC 4 : organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

# Suppression de l'intégration de la direction d'ACM dans le parcours

Les compétences nécessaires à la direction d'ACM ne sont pas intégrées dans le nouveau Bpjeps animation, contrairement à la situation du Bpjeps Loisirs tous publics actuel.

La compétence de direction d'ACM est retirée du diplôme mais restera accessible par une certification complémentaire.

# Questions et échanges – 3/5

# IV- Sécurisation des déplacements en ACM

Voir diaporama spécifique :



**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

**PRÉSENTATION  
SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE**



# Questions et échanges – 4/5

# V- Projets pédagogiques : points de fragilité et pistes d'amélioration

# Rappel des références réglementaires relatives au projet pédagogique

## Article R227-25 du code de l'action sociale et des familles

La personne qui assure la direction d'un des accueils mentionnés à l'article [R. 227-1](#) met en œuvre le **projet éducatif** sauf lorsqu'il s'agit de séjours définis au 4° et au 5° du I du même article, **dans les conditions qu'il définit dans un document, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de cet accueil.**

La personne physique ou morale organisant l'accueil est tenue de **s'assurer de la mise en œuvre des dispositions mentionnées à l'alinéa précédent.**

Ce document prend en **considération l'âge des mineurs accueillis.**

Il précise notamment :

- 1° La **nature des activités proposées** en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit d'**activités physiques ou sportives**, les **conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre** ;
- 2° La **répartition des temps** respectifs d'activité et de repos ;
- 3° Les **modalités de participation des mineurs** ;
- 4° Le cas échéant, les **mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps** ;
- 5° Les **modalités de fonctionnement de l'équipe** constituée du directeur mentionné au premier alinéa, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs ;
- 6° Les **modalités d'évaluation** de l'accueil ;
- 7° Les **caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.**

## Les points de fragilité fréquemment constatés par le SDJES 61

- des projets pédagogiques insuffisamment contextualisés et personnalisés, qui pourraient être (quasi) identiques quelque soit la période, l'équipe, le directeur, les publics, la saison ou le lieu d'intervention
- des projets pédagogiques qui se dispersent dans des objectifs souvent nombreux, abstraits, inatteignables, non évaluables, au détriment d'une description concrète des priorités et choix pédagogiques spécifiques retenus
- des projets pédagogiques qui négligent des éléments de cadrage sanitaire, de sécurité et organisationnels pourtant essentiels, qui ne décrivent pas suffisamment les démarches de prévention et procédures en cas d'incidents (accidents, VSS...)
- des projets pédagogiques avec des démarches d'évaluation fragiles
- des projets pédagogiques qui négligent le rôle formateur de directeur pour son équipe, la fonction pédagogique du projet pédagogique pour l'équipe

# Questions et échanges – 5/5

# Conclusion

Bon été !

[sdjes-61-acm-bafa@ac-normandie.fr](mailto:sdjes-61-acm-bafa@ac-normandie.fr)

02 33 32 42 97

02 33 32 50 24